Ce jour-là il pleuvait, cela peut expliquer pourquoi la photo est inexploitable.

## Contravention non reçue

Par Quindici15
Bonjour
Fin août, j'ai été flashé par un radar pour excès de vitesse.
Le problème est que je n'ai toujours pas reçu la contravention.
Je suis certain d'avoir vu la lumière du radar s'allumer et je roulais véritablement à une vitesse excessive. Les informations sur ma carte grise sont à jour.
Comment faire pour obtenir l'avis de contravention ? Vers quelle autorité fait-il se tourner ? Je voudrais la payer pour.
Je vous remercie.
Par Henriri
Hello!
Votre adresse sur la carte grise du véhicule est-elle la bonne ?
A+
Par Quindici15
Oui, l'adresse sur la carte grise est la bonne. Jusqu'à présent, je recevais toujours les contraventions chez moi. Ce n'es que pour celle-ci que je n'ai rien reçu.
Par morobar
Bonjour, La photo pour une raison ou une autre n'est pas exploitable. Il n'y aura donc aucune suite.
Par Quindici15
Merci pour votre réponse.